



## Sponsoring de Viande Suisse

### Situation de départ

Viande Suisse est régulièrement sollicitée par les organisations et les organisateurs les plus divers pour des engagements de sponsoring.

Notre budget consacré au soutien de manifestations et autres événements est limité. Pour agir le plus efficacement possible avec les moyens existants, il est indispensable de réunir les forces et d'utiliser les synergies qui s'offrent à nous. Par ailleurs, il faut dans tous les cas définir une base pour le contrôle de réussite.

C'est pourquoi nous avons élaboré les directives suivantes. Merci de bien vouloir en tenir compte avant de nous adresser une demande de soutien.

### Directives

1. Pour examiner une demande, nous devons être en possession de la "Demande de soutien" dûment remplie accompagnée des documents suivants:
  - un budget, indiquant le montant et le but d'utilisation de la contribution de sponsoring, et
  - le cas échéant, une documentation contenant la description, des photos, le contrôle de réussite, des rapports de presse, etc. de précédentes manifestations similaires.

La demande de soutien doit être adressée à Proviande, Viande Suisse, Gabriela Jaquet-Merz, Case postale, 3001 Berne.

2. Viande Suisse soutient uniquement les manifestations qui s'adressent à un **large public**, visant principalement la jeunesse et/ou les familles et mettant la promotion de la relève au premier plan.
3. Nous soutenons **financièrement** de grands **projets nationaux ou au moins suprarégionaux**, qui trouvent l'écho correspondant auprès du public et des médias.
4. Nous ne soutenons **les projets régionaux** qu'en prêtant du matériel promotionnel existant. Le prêt de **matériel pour une manifestation** ne peut s'accompagner d'un soutien financier.
5. Nous n'octroyons aucune aide pour les **manifestations d'entreprises, scolaires ou associatives**.

6. Conformément au Corporate Identity, **le sponsor Viande Suisse doit être présent et reconnaissable** d'une manière adéquate pendant la promotion de la manifestation et la manifestation elle-même. L'organisateur réserve éventuellement une aire dédiée à l'exploitation d'un stand promotionnel. Les prestations réciproques sont convenues dans un accord écrit et signé par les deux parties.
7. **Chaque sponsoring** a fondamentalement trait **au thème de la nourriture**. En l'occurrence, la reprise de la thématique de la restauration est mise au premier plan.
8. Aucune entreprise concurrente ne peut être engagée comme sponsor supplémentaire sans l'autorisation écrite de Viande Suisse.  
Viande Suisse doit avoir connaissance des éventuels autres sponsors avant de signer le contrat.
9. Après la manifestation, Viande Suisse doit recevoir un rapport final, un contrôle de réussite et une revue de presse.